



**10 ANS**

**DE PROMOTION  
DE LA PRÉVENTION  
DE LA POLLUTION**



**Centre d'Activités Régionales  
pour la Production Propre**



**10 ANS**

**DE PROMOTION  
DE LA PRÉVENTION  
DE LA POLLUTION**





## Production plus propre et éco-efficacité

### Mécanismes permettant de stimuler le développement durable du secteur économique et industriel en Méditerranée

Traditionnellement, les entreprises ont principalement eu recours aux traitements en fin de ligne afin de réduire l'impact environnemental dû à leurs activités.

Cependant, ces solutions sont insuffisantes et exigent des investissements qui ne produisent aucun bénéfice autre que le simple respect de la législation en matière d'environnement.

Afin de **rester compétitif sur un marché international** dont les exigences environnementales et de qualité sont toujours plus élevées, le secteur économique méditerranéen doit intégrer dans ses processus de prise de décisions des critères d'éco-efficacité ayant des répercussions sur les processus de production ainsi que sur les produits et les services.

Le succès de cet effort sera favorisé par l'adoption d'alternatives de prévention de la pollution offrant davantage d'**opportunités d'efficacité de la part des entreprises** quant à l'utilisation des ressources et par le maintien d'un contrôle des incidences du produit sur l'environnement, depuis sa conception jusqu'à la fin de sa vie utile, améliorant ainsi non seulement l'efficacité mais également **l'image de l'entreprise** face à ses concurrents et au regard des consommateurs.

**L'existence d'un organisme** encourageant la diffusion et l'échange des connaissances ainsi que les initiatives lancées par les différents secteurs économiques des pays méditerranéens **s'avère essentielle pour permettre aux entreprises de la région** de s'adapter aux nouvelles exigences de compétitivité incluant les critères d'éco-efficacité.

Le **Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)**, dont le siège est à Barcelone, intervient dans le cadre du plan d'action pour la Méditerranée (PAM) en qualité d'unité opérationnelle destinée à promouvoir la prévention de la pollution :

- en diffusant des options et des techniques éco-efficaces
- en apportant son soutien technique et son assistance aux états et institutions de la région
- en se basant sur la production plus propre comme étant l'un des principaux outils

**Production plus propre et éco-efficacité** reposent toutes deux sur des stratégies de gestion intégrant l'excellence des entreprises et l'excellence environnementale, tout en conjuguant croissance économique et amélioration de l'environnement, par la maximisation de la productivité des ressources et la minimisation à la source des émissions polluantes. L'implantation d'alternatives pour la réduction et le contrôle continu sur les impacts environnementaux des activités productives a également des effets positifs dans le domaine socioprofessionnel des entreprises, car elle a des répercussions sur la réduction des risques au niveau de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs associés à ces impacts environnementaux (production de déchets dangereux, fuites de produits polluants, manipulation de substances dangereuses, etc.)

**Le Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)** remplit ses fonctions en qualité d'unité du PAM pour la diffusion, la promotion, l'assistance, la formation ainsi que l'échange d'expériences et de connaissances entre les pays méditerranéens en matière de production plus propre et d'éco-efficacité, en tant qu'outils permettant au secteur économique et industriel de la région d'avancer vers le développement durable.

### **Plan d'action pour la Méditerranée**

Cadre de travail, sous l'égide du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en vertu duquel les pays du bassin méditerranéen s'engagent à travailler conjointement pour lutter contre la dégradation environnementale de la région. La structure légale du PAM découle de l'établissement et de la ratification par les pays signataires de la Convention de Barcelone pour la protection de l'environnement marin et de la région côtière de la Méditerranée.

L'exécution de cette mission passe par les lignes d'action suivantes :

1. Projets et activités d'acquisition de capacités et de formation.
2. Études portant sur des alternatives de prévention de la pollution dans des secteurs essentiels pour la région méditerranéenne.
3. Publication et diffusion de nouvelles et d'expériences provenant des entreprises.
4. Transfert de technologies et échange d'experts.
5. Participation aux activités du PAM, de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), application du protocole tellurique ainsi qu'aux initiatives européennes.
6. Coordination d'un réseau de points focaux nationaux (PFN) pour le développement durable de l'industrie méditerranéenne.



## **Le Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre (CAR/PP)**

Créé en 1994 par le Ministère de l'environnement du gouvernement catalan, le Centre d'initiatives pour la production propre (CIPP) apparaît comme une unité spécifique dans le cadre du programme de gestion des déchets toxiques et dangereux dont le but est de promouvoir les principes et les avantages de la réduction de la pollution à la source au sein des entreprises.


En 1995, les gouvernements catalan et espagnol souscrivent une convention de collaboration pour l'impulsion et la promotion des technologies plus propres dans l'industrie espagnole à travers le CIPP. Cette même année, coïncidant avec la IXe réunion des parties contractantes de la Convention de Barcelone, le gouvernement espagnol présente au plan d'action pour la Méditerranée (PAM) la candidature du CIPP afin que celui-ci fonctionne comme Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP).

Cette offre a été acceptée lors de la réunion extraordinaire des parties contractantes qui s'est tenue à Montpellier en 1996 et le Centre d'activités régionales pour la production propre fut alors créé.

En 1998, afin de lui permettre de remplir au mieux ses fonctions, le CIPP a été doté d'une personnalité juridique propre et déclaré société anonyme à capital public. Deux ans plus tard, en 2000, un changement de dénomination a été décidé et il est alors devenu le Centre pour l'entreprise et l'environnement.

Les plans de travail du CAR/PP sont fixés par la commission bilatérale de suivi, formée de représentants des gouvernements espagnol et catalan, en tenant compte des recommandations des parties contractantes de la Convention de Barcelone.

Les activités ordinaires du CAR/PP sont financées par le gouvernement espagnol. La participation du CAR/PP à d'autres actions du PAM et aux activités extraordinaires est rendue possible grâce à un système mixte de financement, une contribution différente pour chaque cas étant convenue.





Il y a dix ans, en 1996, le Centre pour l'entreprise et l'environnement (CEMA) était désigné comme siège de l'un des six centres d'activités régionales dans le cadre du Plan d'action pour la méditerranée du Programme des nations unies pour l'environnement (PNUE).

Chacun de ces centres s'occupe d'un thème déterminé: le principal objectif du Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP) est de promouvoir et de diffuser au sein de la région méditerranéenne la prévention et la réduction à la source de la pollution dans les secteurs productifs ainsi que d'apporter son soutien technique aux organismes institutionnels et, par leur entremise, aux entreprises qui souhaitent promouvoir des techniques ainsi que des pratiques moins polluantes et davantage éco-efficaces dans leur secteur d'activité.

En phase avec le PNUE, la «production plus propre» est définie comme étant l'application continue d'une stratégie de prévention environnementale intégrée dans les procédés, les produits et les services, afin de réduire les risques encourus par les êtres humains et par l'environnement, ainsi que d'augmenter la compétitivité de l'entreprise et d'en garantir la viabilité économique. C'est-à-dire: économie de matières premières, d'eau et d'énergie; élimination, réduction et/ou substitution de matières dangereuses, et réduction de la quantité ainsi que de la dangerosité des émissions et des déchets polluants.

Situé au carrefour de trois continents, le bassin méditerranéen est une région hétérogène, une mosaïque socioculturelle. Une diversité qui se reflète également dans les différences de niveaux de développement économique, technologique et industriel ainsi que dans les différents degrés d'impact des activités économiques sur l'environnement.

C'est le bassin d'une mer singulière, à demi fermée, qui s'étend sur 2,5 millions de km<sup>2</sup>. Les territoires occupent 8,8 millions de km<sup>2</sup> (5,7 % du total mondial) et leur population, en croissance et majoritairement concentrée dans de grandes villes côtières, représente environ 7 % de la population mondiale (de 1970 à 2000 elle est passée de 285 à 470 millions d'habitants et devrait atteindre 523,50 millions en 2025). Les secteurs industriels évoluent autour du pétrole et du gaz naturel, des phosphates, de la production d'acier, de la chimie et de la pétrochimie, du papier, des peintures, du plastique, du tannage des cuirs, de l'industrie textile et des arts graphiques, sans négliger l'importance de l'agriculture et du tourisme.

Toute cette diversité marque indéniablement le travail du centre en lui ouvrant un large éventail de champs d'intervention.



L'encouragement à la diffusion et à l'échange d'initiatives lancé par les différents secteurs économiques des pays méditerranéens fait du centre une pièce fondamentale pour aider les entreprises à s'adapter aux critères actuels de compétitivité incluant des critères d'éco-efficacité. Des critères toujours plus exigeants qu'il convient d'intégrer dans la prise de décisions.

La Catalogne est méditerranéenne. La plupart de notre population et des activités industrielles se trouvent soit sur la zone côtière soit dans des bassins de fleuves méditerranéens très intensément utilisés au cours de l'histoire. C'est pour cela que la réduction de la pollution de la partie catalane du bassin commun est un objectif pour lequel nous devons nous impliquer, aussi bien depuis les différents organes de gouvernement (gouvernement catalan et communes) que depuis la société civile et, plus concrètement, depuis les entreprises.

L'une des dernières expressions de cet intérêt fut la tenue à Barcelone de la réunion de haut niveau pour lancer l'initiative *Horizon 2020*. Elle s'est fixée pour objectif de réduire le niveau de pollution dans la région méditerranéenne, d'identifier et de traiter les principales sources de pollution de chaque côté du bassin. Cela signifie qu'il faudra relever de nouveaux défis, prendre de nouveaux engagements et mobiliser de nouvelles ressources humaines et économiques pour poursuivre et élargir les programmes à tout un éventail d'activités durant ces prochaines années, avec un soutien particulier de l'Union européenne.

Ces dix premières années de travail intense du centre n'auraient pas été possibles sans l'intérêt, l'aide et la collaboration constants du Ministère espagnol de l'environnement, dont témoignent les conventions successives et, tout particulièrement, sans l'implication des cadres et des employés du CEMA au cours de ces différentes étapes. Un travail qui a représenté un effort important en ressources et en personnel de la part du Ministère espagnol de l'environnement ainsi que du Ministère catalan de l'environnement et du logement, avant tout par le biais du CEMA, et que nous souhaitons continuer à consolider en l'intégrant aux services du ministère catalan. Pour cela, le CAR/PP a bénéficié et continuera de bénéficier, dans sa nouvelle étape, du soutien du ministère catalan et de mon appui personnel.



**Francesc Baltasar i Albesa**

*Ministre de l'Environnement et du Logement*

4 mai 2006

A large, stylized number '10' in a light green color is positioned on the left side of the page. The '1' and '0' are composed of solid green shapes. The '0' is partially enclosed by a thin green circle. A thin green horizontal line passes behind the '10', and a thin green vertical line passes behind the '0'.

## **10 activités «éco-efficaces»**

Depuis 1996, date de sa nomination, le Centre d'activités régionales pour la production plus propre (CAR/PP) a exercé ses activités avec les différents pays signataires de la Convention de Barcelone pour faciliter l'intégration dans la gestion des entreprises de mesures de prévention de la pollution économiquement viables et adaptées au contexte méditerranéen. Par ailleurs, le CAR/PP a collaboré avec les états signataires de la Convention de Barcelone pour la création de nouveaux centres de production plus propre et la promotion d'activités encourageant une production plus éco-efficace.



# Études des alternatives de prévention de la pollution

Des publications analysent les tendances et les initiatives des industries ainsi que des pays méditerranéens en faveur d'un développement durable aussi bien au niveau économique qu'environnemental, ainsi que les alternatives viables de prévention de la pollution.

## Études générales

Elles présentent et analysent des questions relatives aux concepts de PP et de développement durable d'envergure mondiale et régionale.

## Études sectorielles

Elles analysent un secteur industriel déterminé, présentent sa situation et ses tendances dans chaque pays de la région, décrivent ses processus productifs ainsi que les impacts environnementaux qu'ils produisent, et identifient les options susceptibles de minimiser ces impacts et de prévenir les risques pour la santé associés à la pollution.

## Guides méthodologiques

Ils présentent des outils destinés à faciliter la gestion éco-efficace dans les entreprises par l'analyse de leurs processus productifs, l'implantation de meilleures techniques disponibles et de bonnes pratiques environnementales afin d'identifier des solutions aux impacts environnementaux dus à leurs activités de production.





## Création d'un centre de production plus propre en Bosnie-Herzégovine

Projet pour l'acquisition de capacité en matière de prévention de la pollution en Bosnie-Herzégovine. Le projet, d'une durée de 3 ans (2002-2005), et dirigé par le CESD (Center for Environmentally Sustainable Development) en collaboration avec le CAR/PP et le Centre de production plus propre croate, s'inscrit dans le cadre d'une initiative du programme européen LIFE-Pays Tiers.

Le principal objectif était la création dans ce pays d'un centre de production plus propre et l'acquisition de capacité par le transfert des connaissances, de l'information et par la formation aux méthodologies et aux techniques permettant à l'industrie du pays d'apporter une solution aux impacts environnementaux provenant de ses activités.

Parmi les actions engagées, il convient de souligner l'échange d'experts et les missions des institutions des pays respectifs, la formation à la méthodologie du diagnostic environnemental d'opportunités de prévention, ainsi que la création d'une bibliothèque et de matériaux de diffusion appropriés.



## État de la production plus propre en Méditerranée

Première étude méditerranéenne constituant une source d'information sur les tendances et les actions engagées par les pays méditerranéens en matière de prévention de la pollution.

L'étude se focalise sur le niveau de développement de la production plus propre en tenant compte des contributions des points focaux du CAR/PP, d'autres experts qualifiés et des références provenant d'importantes institutions spécialisées en la matière.

Elle constitue un document important qui révisé la situation des centres de production plus propre dans les pays méditerranéens et informe des progrès réalisés au niveau de la législation, des agents, des plans, des programmes et des outils utilisés par les pays pour leur implantation.

## Diagnostic environnemental des opportunités de minimisation (DEOM)

L'évaluation de l'activité industrielle constitue le premier pas vers la détection des opportunités d'amélioration et d'optimisation des opérations. Grâce au diagnostic environnemental des opportunités de minimisation (DEOM), les entreprises approfondissent la connaissance de leurs activités pour détecter les opportunités de prévention de la pollution qui sont, dans chaque cas, techniquement et économiquement viables.

Le DEOM est une méthodologie éprouvée et appliquée dans plus de 600 entreprises de la Méditerranée et qui permet des économies de matières premières et de ressources sur de courtes périodes d'amortissement.

Au cours de ces dix ans, le CAR/PP a réalisé des matériaux de soutien pour diffuser cette méthodologie (manuels et CD en espagnol, anglais, français et arabe) et a formé plus de 450 techniciens à cette méthodologie lors de séminaires et de cours réalisés dans différents pays de la région.



## Plan régional pour la réduction de la production des déchets dangereux d'origine industrielle en Méditerranée

Document élaboré pour aider les pays de la Méditerranée à développer leurs plans d'action nationale dans le cadre du programme d'actions stratégiques (PAS). Ce programme représente l'adaptation des principes du programme d'action globale du programme des Nations Unies pour l'environnement et identifie les principaux problèmes environnementaux de la région pour combattre la pollution d'origine tellurique.

Le plan classe les principaux déchets dangereux et propose une série d'actions à réaliser aussi bien au niveau régional que national pour leur réduction effective.

Le plan régional pour la réduction des déchets dangereux a été approuvé par les parties contractantes lors de leur XIIIe réunion (Catane, novembre 2003).



## Séminaire régional «État et tendances de l'industrie et du développement durable»

Séminaire régional du groupe de travail «Industrie et développement durable» de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) organisé par le CAR/PP à Barcelone du 27 au 29 juin 2001.

La réunion a regroupé plus de 60 experts et techniciens de la région pour analyser la situation actuelle, les tendances de l'industrie en Méditerranée par rapport à au développement durable et pour discuter de la nécessité d'intégrer les activités industrielles et les principes du développement durable dans le contexte régional.

Ce séminaire a conduit à soumettre une série de recommandations, de propositions stratégiques et d'actions qui ont été présentées à la CMDD pour l'élaboration de la stratégie méditerranéenne de développement durable.



## Bases de données

Au cours de ces 10 ans d'activités, le Centre d'activités régionales pour la production propre a élaboré une base de données des technologies sectorisées recueillant les différentes alternatives viables de prévention de la pollution. Cette base de données est structurée par procédés, flux de déchets et types de technologies afin de faciliter la recherche.

Aujourd'hui, la base de données des technologies contient plus de 250 entrées avec des informations sur les secteurs textile, du papier, métallurgique, du cuir et du traitement de surfaces et chaque année de nouveaux secteurs viennent s'ajouter.

Par ailleurs, le CAR/PP a élaboré une base de données d'experts méditerranéens comprenant une liste de plus de 150 experts et professionnels de la région, spécialisés dans la prévention de la pollution, avec le détail du champ de leur expérience et de leurs connaissances, ainsi que leurs coordonnées de contact.





## Module «Prévention de la pollution dans le cursus universitaire»

Les universités enseignent les techniques à leurs étudiants qui, à l'avenir, en tant que professionnels des industries et des institutions, exerceront une influence conséquente sur le comportement social et celui des entreprises. Ainsi, les universités ont la responsabilité de conscientiser les étudiants, de leur fournir les connaissances nécessaires et de les préparer à la pratique des outils de gestion qui, en fin de compte, peuvent rendre possible un développement durable.

Le CAR/PP a développé un produit spécifique au monde universitaire, le module «Prévention de la pollution dans le cursus universitaire». Ce module met à la portée de l'étudiant les principes ainsi que la méthodologie de la prévention de la pollution et de la production plus propre.

Le module peut être utilisé en autoformation ou sous la tutelle d'un professeur dirigeant l'enseignement donné aux étudiants. Chaque chapitre comprend une partie théorique avec la table des matières correspondante et une partie pratique incluant une série d'exercices destinés à faire le point et à réfléchir. La plupart des chapitres sont complétés par une proposition d'activités aidant l'étudiant à passer à l'action.



## Publication technique annuelle du CAR/PP

Revue regroupant des contributions scientifiques et techniques relatives à la prévention de la pollution et à l'éco-efficacité, tout en mettant l'accent sur la caractéristique «méditerranéenne» de ses contenus. C'est peut-être cela qui la distingue des autres revues qui circulent dans la sphère internationale.

La revue a été conçue en tant que véhicule de transmission des connaissances au sein de la communauté scientifique méditerranéenne, des techniciens et du personnel des administrations publiques qui travaillent au quotidien avec les secteurs industriels à la réduction effective de la pollution.

Il s'agit là d'une œuvre qui vise à mettre au service des pays méditerranéens des outils et des connaissances adaptés à l'idiosyncrasie, à la géographie, à la climatologie, aux coutumes et aux besoins des techniciens de la région pour leur permettre d'avancer sur la voie de la durabilité.

## Séminaires avancés – Programme Azahar

Le CAR/PP, dans le cadre d'un programme de collaboration entre les agences espagnole et catalane de coopération, organise des séminaires de formation destinés aux professionnels et aux institutions de la région méditerranéenne.

Ils ont pour objet de réellement influencer le développement humain de l'ensemble des pays méditerranéens, compatible avec la protection de l'environnement et la conservation de ses ressources naturelles.

Ces séminaires spécialisés, pratiques et appliqués au contexte des pays du sud et de l'est de la Méditerranée, visent à promouvoir la participation active des assistants, conjuguant les aspects théoriques, l'étude de cas pratiques et l'échange d'expériences à travers l'organisation de tables rondes, de débats ainsi que de présentations des leçons apprises. Il s'agit de mettre en commun les intérêts partagés et l'élaboration de conclusions finales d'ensemble.

Les séminaires organisés jusqu'à présent portaient sur des questions diverses (industrie du cuir, secteur laitier, gestion des déchets, etc.).



## Qui est le CAR/PP ?

De gauche à droite et de haut en bas :  
Enrique Villamore, Esther Monfà,  
Mar Santacana et la directrice, Virginia Alzina



## Les prochaines étapes

La Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) a récemment été approuvée par les Parties contractantes, les mêmes pays signataires de la Convention de Barcelone. En tant que l'un des centres régionaux du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP) jouera un rôle actif dans l'introduction de la SMDD.

Effectivement, notre mandat, la promotion des mécanismes de modèles durables de production et de consommation dans le secteur économique de la région, nécessite une contribution substantielle si nous souhaitons atteindre les objectifs de la SMDD ainsi que progresser dans au moins quatre de ses sept champs d'action prioritaires, soit la gestion durable de l'énergie, l'amélioration de la gestion des besoins en eau, la promotion du tourisme durable et la promotion du développement agricole durable.

Ces dix dernières années, une attention toute particulière a été portée au secteur secondaire industriel, celui-ci étant considéré comme l'un des secteurs entraînant les plus grands impacts sur l'environnement en termes de consommation de ressources et de production de déchets. Cependant, le CAR/PP doit continuer à avancer et à se développer afin de trouver de nouvelles méthodes plus efficaces pour atteindre ses objectifs. Conformément à l'état de l'environnement en Méditerranée, aux changements des politiques gouvernementales, à l'évolution des sociétés et aux nouveaux secteurs prioritaires de la SMDD, le CAR/PP élargira le champ de ses activités, de ses objectifs et de sa stratégie, mettra en place des activités dans d'autres secteurs importants, notamment dans l'agriculture et le tertiaire, consolidera ses partenariats et en créera de nouveaux avec les acteurs pertinents.

Le secteur agricole utilisant de façon intensive les ressources naturelles et générant une quantité significative de déchets et les activités agricoles utilisant toutes sortes de produits agrochimiques, notamment des engrais et des pesticides, ce qui implique des risques pour l'environnement tout au long de leur cycle de vie, il existe une vaste zone pour laquelle il est possible de développer et de perfectionner toute une série d'outils d'assistance technique et de renforcement des capacités.

Nous mettrons également en place la promotion de la production plus propre dans les secteurs tertiaires, notamment dans le tourisme et le tourisme réceptif. Le CAR/PP se concentrera sur les thèmes suivants pour le secteur des services : minimiser la consommation, particulièrement celle des ressources naturelles, reconcevoir les produits, repenser les prestations de service, minimiser les déchets et enfin, promouvoir la consommation durable au sein des collectivités.

Un partenariat efficace entre les organisations gouvernementales, la société civile et les entreprises du secteur privé est l'unique moyen d'atteindre cette vaste gamme d'objectifs et d'activités. Nous avons par conséquent prévu de consolider nos partenariats actuels avec d'autres centres d'activités régionales du PNUE-PAM, plusieurs agences internationales de développement et organisations gouvernementales, et d'en créer de nouveaux avec des acteurs pertinents, plus spécifiquement des organisations non gouvernementales, des universités et des entreprises du secteur privé, ce qui apportera une valeur ajoutée à notre travail à l'échelle locale, nationale et régionale.

**Virginia Alzina**  
*Directrice du CAR/PP*

## RELATION DE PUBLICATIONS

### 1) Études

#### Études générales

- État de la production plus propre dans la Méditerranée – première, seconde et troisième édition (*en, es, fr*)
- État et tendances de l'industrie et du développement durable dans la région Méditerranéenne (*en, fr*)
- Applications de la biotechnologie dans l'industrie (*en, es, fr*)
- Lignes directrices sur l'application des meilleures techniques disponibles (MTD) et des meilleures pratiques environnementales (MPE) aux sources industrielles de DBO, d'éléments nutritifs et de matières en suspension pour la région méditerranéenne (*en*)
- Lignes directrices pour l'application des meilleures pratiques environnementales (MPE) en vue de l'utilisation rationnelle des engrais et de la réduction des pertes d'éléments nutritifs par l'agriculture dans la région méditerranéenne (*en, fr*)
- Lignes directrices pour l'application des meilleures techniques disponibles (MTD), des meilleures pratiques environnementales (MPE) et des technologies plus propres (TPP) dans l'industrie des pays méditerranéens (*en, fr*)
- Plan de réduction de 20 %, d'ici 2010, de la génération de déchets dangereux provenant des installations industrielles dans la région Méditerranéenne (*en, fr*)

#### Manuels méthodologiques

- Diagnostic environnemental des opportunités de minimisation – DEOM (*ar, ca, en, es, fr*)
- Conception et application d'un programme de Bonnes pratiques environnementales dans l'industrie (*ca, en, es, fr*)
- Méthodologie pour la réalisation de groupes de travail (*en, es, fr*)

#### Études sectorielles

- Prévention de la pollution dans le secteur du papier (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le sous-secteur de l'usinage des métaux (*en, es, fr*)

- Prévention de la pollution dans la production d'huile d'olive (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le secteur industriel du tannage (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le secteur industriel du tannage – KIT (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans les procédés de mise en conserve des aliments (*en, es, fr*)
- Possibilités de recyclage et utilisation des huiles usées (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans l'industrie laitière (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans l'industrie textile (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le secteur de l'imprimerie et des industries annexes (*en, es, fr*)
- Bonnes pratiques environnementales dans le secteur de la logistique (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le secteur du traitement de surfaces (*en, es, fr*)
- Bonnes pratiques environnementales dans le secteur du tannage (*ar, es, fr*)

### 2) CP News

Numéros du 1 au 20 (numéros 1-12, format papier: *en, fr* – numéros 13 en avant: format électronique: *en, es, fr*)

### 3) Med Clean

Cas pratiques du 1 au 80 (numéros 1-69, format papier: *en, es, fr* – numéros du 69 en avant: format électronique: *en, es, fr*)

### 4) RAC/CP Annual Technical Publication – Mediterranean Enterprises and Sustainability

Numéros du 1 au 5 (*en, fr* et extrait *es*)



## 5) Brochures

### Brochures sectorielles<sup>1</sup>

- Prévention de la pollution dans le secteur du traitement de surfaces (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans la production d'huile d'olive (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le secteur industriel du tannage (*en, es, fr*)
- Possibilités de recyclage et utilisation des huiles usées (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans les procédés de mise en conserve des aliments (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans l'industrie laitière (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans la teinture, l'impression et le finissage textiles (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le secteur de l'imprimerie et les industries annexes (*en, es, fr*)
- Bonnes pratiques environnementales dans les services logistiques (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le secteur du papier dans la région méditerranéenne (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le sous-secteur de l'usinage des métaux (*en, es, fr*)

### Brochures méthodologiques<sup>2</sup>

- DEOM – Diagnostic environnemental des opportunités de minimisation (*ca, en, es, fr*)
- Conception et application d'un programme de bonnes pratiques environnementales dans l'industrie (*ca, en, es, fr*)
- Méthodologie pour la réalisation de groupes de travail (*en, es, fr*)
- Comment introduire dans les industries méditerranéennes les meilleures techniques disponibles (MTD), la meilleure pratique environnementale (MPE) et des technologies plus propres (TPP) (*ar, en, es, fr*)

## Brochures générales

- Promotion de la production plus propre dans les secteurs industriels (*ca, en, es, fr*)
- Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre (*en, es, fr*)
- Un pari pour la prévention de la pollution: le Centre pour l'entreprise et l'environnement (*es*)

## 6) Multimédia

### Vidéos

- Prévention de la pollution dans le secteur du traitement de surfaces (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans la production d'huile d'olive (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans l'industrie laitière (*en, es, fr*)
- Prévention de la pollution dans le secteur industriel du tannage (*en, es, fr*)

## 7) Courses

- Cours interactif sur la prévention de la pollution (*ca, en, es, fr*)
- DEOM – Cours d'apprentissage (*ca, en, es, fr*)

Langues: **ar** (arabe), **ca** (catalan), **en** (anglais), **es** (espagnol), **fr** (français)

<sup>1, 2</sup> Contiennent l'étude et, dans quelques cas, la vidéo



# 10 AÑOS

PROMOVIENDO  
LA PREVENCIÓN DE  
LA CONTAMINACIÓN

**Rédaction :** Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)

**Dessin:** Estudi Accent

**Production :** Gràfiques Alprés

**Dépôt légal :** xxxxxxxx

Cette publication peut être reproduite, en tout ou partie, à des fins éducatives et non lucratives, sans autorisation spécifique du Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP), à la condition de mentionner l'origine de l'information. Le CAR/PP souhaite recevoir une copie de toute publication où ce matériel sera utilisé comme source. L'usage de cette information à des fins commerciales n'est pas autorisé, de même que la vente, sans l'autorisation écrite du CAR/PP. Les dénominations employées dans ce prospectus et la présentation du matériel qu'il contient n'impliquent d'aucune manière l'expression de l'opinion du CAR/PP quant au statut légal d'un pays, d'un territoire ou d'une zone quelconque, ni à leurs autorités, à leurs frontières et limites.

## Centre d'activités régionales pour la production propre (CAR/PP)

Paris, 184, 3<sup>e</sup> planta – 08036 Barcelone (Espagne)

Tél : +34 93 415 11 12 – Fax : +34 93 237 02 86

Courrier électronique : [cleanpro@cema-sa.org](mailto:cleanpro@cema-sa.org)

<http://www.cema-sa.org>



PNUE



Ministère de l'Environnement  
Espagne



Gouvernement de la Catalogne  
Ministère de l'Environnement  
et du Logement